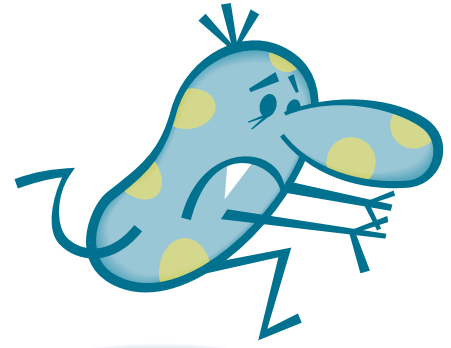
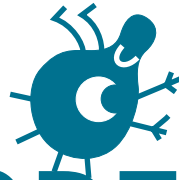


Bye-Bye LES MICROBES !



Avec l'été: le soleil, la chaleur, les vacances... et les microbes!

Par Renaud Dubé, ministère de la Famille et des Aînés

Quand revient le beau temps, les enfants sont plus souvent dehors, les aires de jeux changent, le personnel prend des vacances bien méritées, mais les microbes, que ce soit dans le sable ou sur le matériel et les jeux extérieurs, sont toujours présents!

Avant que n'arrive l'été, il peut donc être bon d'entreprendre avec votre équipe de travail une réflexion pour déterminer si votre environnement est sain et si le personnel a de bonnes pratiques d'hygiène. Les aires de jeux sont-elles nettoyées correctement? L'employé qui désinfecte le matériel connaît-il bien vos directives? Vos éducatrices se lavent-elles régulièrement les mains? Toutes les remplaçantes ont-elles été bien formées?

Dans le numéro précédent, pour vous soutenir dans la lutte contre les infections, nous vous annonçons la mise à jour du guide *Prévention et contrôle des infections dans les services de garde à l'enfance*, téléchargeable sur les sites du ministère de la Famille et des Aînés et du ministère de la Santé et des Services sociaux. Dans ce nouveau numéro, Pierre Déry résume les modifications apportées au chapitre sur la diarrhée.

Aussi, Lyne St-Martin vous présente les pratiques de base pour prévenir la transmission des infections, tandis que Louise Poirier vous dit comment prendre soin des petits bobos de vos tout-petits.

De plus, nous désirons rendre le bulletin plus attrayant et plus près de vous, notamment en rajeunissant ses illustrations. C'est pourquoi Caroline Quach sollicite l'imagination de vos petits princes et de vos petites princesses en proposant un concours qui saura vous intéresser.

En terminant, je souhaite à tous les intervenants du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance, au nom de l'équipe de *Bye-bye les microbes!*, un été des plus actifs, sans microbes et ensoleillé! 🌻



La diarrhée en service de garde : nouvelles recommandations

Par Pierre Déry, Centre mère-enfant de Québec (CHUQ)

L'édition 2008 du guide *Prévention et contrôle des infections dans les services de garde à l'enfance* vient d'être publiée. Il s'adresse aux professionnels de la santé tout en étant aussi une source d'information pour les responsables de service de garde, mais rappelons qu'ils ne doivent utiliser les rubriques « Mesures à prendre » qu'avec la collaboration d'un professionnel de la santé.

Cela dit, cette nouvelle édition modifie certains chapitres, dont celui consacré à la diarrhée.

D'abord, la définition de *diarrhée* a été simplifiée et se lit maintenant ainsi : « Présence de selles plus liquides non associées à un changement de diète et augmentation de la fréquence des selles. » Cette définition rend l'identification des enfants atteints plus facile, la fréquence des selles ne devant plus être chiffrée. On a plutôt retenu la liquidité des selles comme élément déterminant du diagnostic, car elle augmente le risque de contamination de l'environnement d'un service de garde.



De plus, l'usage possible des probiotiques dans le traitement de la diarrhée infectieuse est évoqué dans la section « Traitement ». Des études cliniques suggèrent que les probiotiques diminuent d'environ une journée la durée des diarrhées infectieuses chez l'enfant, surtout lorsqu'elles sont causées par un rotavirus. Cependant, leur efficacité n'a pas été démontrée pour prévenir la diarrhée en service de garde.

Dans la section « Enquête », on rappelle en outre qu'une éclosion de diarrhée en service de garde peut être liée à une visite à la ferme ou au zoo. Pour plus de détails, consultez le volet « Les animaux » du chapitre VI : on y énumère les précautions et les mesures à prendre au cours d'une telle visite.

Pour ce qui est des critères d'exclusion, ceux qui suivent ont été retenus :

- Enfant trop malade pour suivre les activités du service de garde;
- Enfant aux couches;
- Enfant incapable d'utiliser les toilettes à chacune de ses selles;
- Enfant fiévreux (possibilité de maladie plus grave);
- Enfant dont la diarrhée s'est accompagnée de deux vomissements ou plus au cours des 24 dernières heures (danger de déshydratation);
- Enfant dont les selles présentent du sang ou du mucus (possibilité de diarrhée d'origine bactérienne qui pourrait nécessiter un traitement spécifique).

Contrairement à ce que suggérait l'édition précédente, l'enfant, en dehors de ces situations, peut demeurer ou revenir au service de garde s'il n'est pas aux couches et s'il est capable d'utiliser les toilettes à chacune de ses selles. Quant à l'enfant aux couches qui se porte mieux, il peut revenir après l'épisode aigu, soit dès que ses selles ne sont plus liquides au point de déborder; le retour à des selles normales (semblables à ce qu'elles étaient avant la gastro-entérite) peut prendre plusieurs jours, voire quelques semaines, même si l'infection est maîtrisée.

Un employé du service de garde atteint de diarrhée peut, de son côté, retourner au travail dès que la phase aiguë est terminée. Cependant, s'il manipule des aliments, on recommande qu'il attende 48 heures supplémentaires afin de réduire au minimum le risque de contamination des aliments.

Enfin, le port des gants est encouragé lors des changements de couche lorsqu'il y a diarrhée.

Voilà donc, en résumé, les modifications et les nouvelles recommandations d'un chapitre très souvent consulté étant donné la fréquence de la diarrhée chez les enfants qui fréquentent les services de garde. 🦠

Les pratiques de base en service de garde

Par Lyne St-Martin, Hôpital de Montréal pour enfants

Le jour de ses 18 mois, la belle Amélie se présente au service de garde et tout, dans son comportement, vous semble normal. Au fur et à mesure que la matinée progresse, elle devient toutefois plus irritable et a une selle molle juste avant le dîner. Peu après, elle souille deux autres couches qui contiennent difficilement ses selles maintenant liquides. Vous avisez les parents afin qu'ils viennent chercher Amélie. La santé des autres enfants vous préoccupe: et si c'était contagieux?



Le meilleur moyen de prévenir la transmission d'infections en service de garde est de respecter les pratiques de base en toute situation, peu importe l'état de santé des enfants. Ces mesures d'hygiène comprennent le lavage des mains, une bonne technique de changement de couche, le nettoyage et la désinfection des objets et des surfaces, l'hygiène respiratoire et la manipulation sécuritaire des objets piquants et tranchants.

D'abord, il est essentiel de se laver les mains au bon moment en utilisant le bon produit et la bonne technique. Il faut le faire avant de manipuler des aliments et de manger, après avoir utilisé les toilettes, changé une couche, vous être mouché ou avoir aidé un enfant à le faire et chaque fois que vos mains risquent d'avoir été contaminées. Privilégiez les savons liquides ordinaires. Vous pouvez utiliser les rince-mains alcoolisés en l'absence d'eau et de savon et quand les mains ne sont pas visiblement souillées.

De même, en utilisant une technique de changement de couche appropriée, vous limitez la contamination des mains et des surfaces environnantes. Vous devez en somme observer les cinq règles suivantes:

- Utilisez une couche en papier superabsorbante;
- Procédez méthodiquement et entreposez adéquatement les couches souillées;

- Faites porter à l'enfant un vêtement par-dessus sa couche;
- Lavez vos mains et celles de l'enfant;
- Nettoyez et désinfectez les surfaces.

Tous les objets et surfaces du service de garde doivent d'ailleurs être nettoyés et désinfectés sur une base régulière, et lorsqu'ils sont souillés. Plusieurs microbes survivent sur les surfaces, qui deviennent un réservoir potentiel pour la transmission d'infections.

D'abord, lavez les objets ou surfaces avec une eau chaude savonneuse, puis désinfectez avec une solution d'eau javellisée.

Dilution d'eau javellisée

1 : 100

10 ml d'eau de Javel dans 990 ml d'eau,
temps de contact de 2 minutes

OU

1 : 10

10 ml d'eau de Javel dans 90 ml d'eau,
temps de contact de 30 secondes

L'hygiène respiratoire est une série de mesures visant à contenir les sécrétions pour prévenir la transmission d'infections respiratoires. Couvrez-vous le nez et la bouche à l'aide d'un mouchoir ou du pli du coude lorsque vous toussiez ou éternuez et apprenez aux enfants à faire de même. N'employez jamais les mains, car celles-ci, une fois contaminées, touchent d'autres personnes ou surfaces. Utilisez en outre une bonne technique de mouchage pour limiter le contact des mains avec les sécrétions respiratoires. Évitez de réutiliser un mouchoir, jetez-le toujours à la poubelle et lavez aussitôt vos mains ou celles de l'enfant.

Enfin, évitez les objets piquants ou tranchants en service de garde. Expliquez aux enfants de ne pas toucher à de tels objets et d'aviser leur éducatrice s'ils en aperçoivent.

Vous vous inquiétez pour la santé des enfants dans votre service de garde? Vous avez peur qu'ils attrapent à leur tour la diarrhée d'Amélie? Rassurez-vous puisque ces mesures simples, mais très efficaces, limiteront beaucoup la transmission des infections.

Pour plus d'information sur ces pratiques de base et les règles d'hygiène à adopter en service de garde, consultez les chapitres 2 à 4 du guide d'intervention *Prévention et contrôle des infections dans les services de garde à l'enfance* (2008) à l'adresse suivante: www.msss.gouv.qc.ca/enfance/preventioninfections.



Prendre bien soin des petits bobos

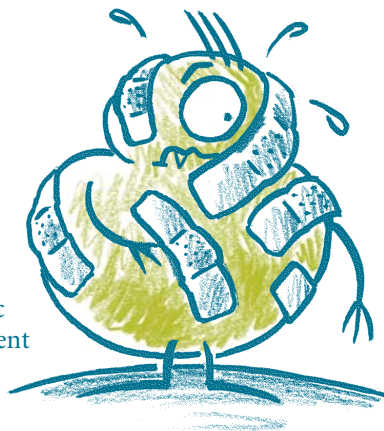
Par Louise Poirier, Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Les jeunes enfants aiment explorer, mais sont parfois maladroits. C'est pourquoi les blessures mineures sont fréquentes chez ceux qui sont d'âge préscolaire. Elles surviennent après une chute ou un contact avec un objet contondant et se situent le plus souvent aux bras, aux jambes, au visage et au cuir chevelu. De la terre, du gravier ou une autre matière provenant du sol peut parfois s'y retrouver.

Quoi faire dans de telles situations:

- Assurez-vous d'avoir les mains propres et, en présence d'une quantité significative de sang, considérez l'usage de gants;
- Nettoyez abondamment la blessure à l'eau et au savon. C'est l'étape la plus importante. Il n'est pas nécessaire d'utiliser un antiseptique, souvent douloureux pour l'enfant. Il faut toutefois prendre soin, si nécessaire, d'enlever la terre ou le gravier;
- Appliquez une compresse d'eau fraîche pour soulager la douleur au besoin, mais évitez la glace, qui pourrait endommager des cellules de la peau et ainsi nuire à la guérison de la plaie;

- Recouvrez la plaie avec un pansement sec: rien ne prouve que les nouveaux pansements de type diachylon contenant des antibiotiques sont utiles pour prévenir l'infection de blessures mineures;
- Envisagez une consultation médicale lorsque les bords de la plaie sont éloignés, pour vérifier si des points de suture ou une autre forme de rapprochement sont requis;
- Assurez-vous que la vaccination contre le tétanos est à jour, particulièrement lorsque la plaie peut avoir été contaminée par des matières provenant du sol ou un objet rouillé;
- Portez une attention particulière aux plaies causées par une morsure (voir *Bye-bye les microbes!*, vol. 9, n° 3, automne 2006) ou qui pourraient contenir un corps étranger, par exemple une écharde. 🦋



Bye-Bye LES MICROBES!

Bulletin trimestriel

Le Comité de prévention des infections dans les services de garde à l'enfance du Québec relève du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il collabore avec le ministère de la Famille et des Aînés pour apporter son expertise et ses conseils en vue de prévenir les infections dans les services de garde.

Rédaction

Élizabeth Bisson, inf., B. Sc.

Chantale Boucher, M.D.
DSP de Lanaudière

Pierre Déry, M.D., FRCP
Centre Mère-Enfant de Québec (CHUQ)

Liette Duval, inf., B. Sc.
CSSS de Thérèse-De Blainville

Valérie Lamarre, M.D., FRCP
CHU Sainte-Justine

Diane Lambert, M.D., FCMF
DSP de Laval

Louise Poirier, M.D., FRCP
Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Caroline Quach, M.D., FRCP
Hôpital de Montréal pour enfants,
présidente

Renaud Dubé
Ministère de la Famille et des Aînés

Julio Soto, M.D., Ph.D., Institut national
de santé publique du Québec

Lyne St-Martin, inf., B. Sc., CIC
Hôpital de Montréal pour enfants

Lucie St-Onge, inf.
Ministère de la Santé
et des Services sociaux

Louise Thibault-Paquin, inf.

Michèle Tremblay, M.D.
DSP de Montréal

Production et révision linguistique

Direction des relations publiques et des communications du ministère de la Famille et des Aînés

Infographie et illustrations

R. Design inc.

Diffusion

Ministère de la Famille et des Aînés

Le contenu de ce bulletin est également disponible dans le site Web du ministère de la Famille et des Aînés: www.mfa.gouv.qc.ca/publications/bye-bye-microbes

La boîte aux lettres

Faire parvenir toute correspondance à:

M. Renaud Dubé
Ministère de la Famille et des Aînés
600, rue Fullum
Montréal (Québec) H2K 4S7

Télécopieur: 514 864-2170
Courriel: bbmicrobes@mfa.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2009

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN: 1481-4471

© Gouvernement du Québec

Famille et Aînés
Québec

F-5183 (2009-06)

CONCOURS!

« Dessine-moi un microbe »

Par Caroline Quach, Hôpital de Montréal pour enfants

Après s'être endormi dans le sable à des milliers de milles de toute terre habitée, le narrateur de notre enfance s'était fait réveiller au lever du jour par la petite voix d'un petit bonhomme tout à fait extraordinaire qui disait: « S'il te plaît, dessine-moi un mouton... »

De nombreuses années plus tard, marquée par ce conte maintes fois lu, c'est à mon tour, en tant qu'adulte, de demander aux princes et princesses de 3 ans ou plus fréquentant vos services de garde: « S'il te plaît, dessine-moi un... microbe! » Profitant de la remise en beauté prochaine de votre bulletin *Bye-bye les microbes!*, nous aimerions nous inspirer des idées originales de vos tout-petits afin de rajeunir les illustrations.



Les règlements du concours sont simples: sur une feuille de format lettre (8,5 x 11 pouces), demander aux enfants (âgés d'au moins 3 ans) de dessiner en couleurs un microbe tel qu'ils l'imaginent. Envoyer les dessins à M^{me} France Fontaine, Direction de la protection de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux, 1075, chemin Sainte-Foy, 11^e étage, Québec (Québec) G1S 2M1, au plus tard le 31 août 2009, le cachet de la poste faisant foi. Le nom du gagnant et son dessin seront publiés dans le numéro d'hiver 2010 du *Bye-bye les microbes!* Le service de garde fréquenté par l'enfant gagnant recevra des fournitures artistiques et des jeux éducatifs d'une valeur de 50 \$ d'une entreprise familiale québécoise qui offre depuis 1944 une gamme étendue de produits et services aux éducateurs qui se consacrent au développement harmonieux des jeunes.

Participez en grand nombre et profitez-en pour apprivoiser avec vos petits princes et princesses non pas un renard, mais le lavage des mains et ses bienfaits sur l'arrêt de la transmission de ces petits microbes! 🦋

